

## S'inscrire sur les listes électorales

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire et les intéressés peuvent s'inscrire toute l'année à la mairie de leur domicile au service Etat civil. Les inscriptions sont closes le 31 décembre de chaque année. Les cartes d'électeur sont envoyées au mois de mars de l'année suivante.



## Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 18 ans sont inscrites d'office sur les listes électorales.
- Ceux qui n'ont pas reçu de courrier à ce sujet doivent venir s'inscrire.
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.
- Les nouveaux arrivants sur la commune.
- Toute personne ayant changé de situation.
- Tous citoyens européens

Attention ! Si vous quittez Vaureal pour une autre ville, vous devrez vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune où vous habiterez.

## Conditions d'inscription :

- Être Français ou Européen.
- Être âgé de 18 ans au plus tard le 28 ou 29 février.
- Avoir son domicile ou 6 mois de résidence dans la commune.

## Pièces à fournir :

- Pièce d'identité.
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, de gaz, d'électricité).
- Si hébergé, présenter l'attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant.

## Infos pratiques

Rendez-vous sur L'Espace Citoyens de Vauréal pour vous inscrire sur les listes électorales !

## Contact

### **Guichet unique**

Hôtel de Ville

1 place du Cœur Battant

Tél. : 01 34 24 53 55

[guichetunique@mairie-vaureal.fr](mailto:guichetunique@mairie-vaureal.fr)

### Liens utiles

[Espace Citoyens de Vauréal](#)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)